

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction Publique



Élections professionnelles (CSA / CAP / CCP) Mandat 2023-2026

COMMENT VOTER



Votez pour un syndicat qui défend tous les agents !

Qui sommes-nous ?

[Visitez le site des élections du SNTRS CGT](#)

[Lisez les professions de foi de nos candidat.e.s](#)

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Il est primordial de donner à vos futurs élu.e.s une véritable légitimité à vous représenter face à notre ministère de tutelle et notre direction. Pour cela la priorité est de voter en masse.

Il est également important de choisir des élu.e.s qui soient en mesure de défendre vos intérêts et de porter votre voix par leurs compétences et leur implication forte. Pour cela il vous faut aussi des élu.e.s combattifs et force de proposition, qui ne sont pas là uniquement pour accepter les propositions présentées par les représentant.e.s du gouvernement ou par la direction de l'Institut.

JE DOIS VOTER POUR QUOI ?

Vous êtes	Vous votez pour	Pour accéder aux différents portails de vote
Fonctionnaire ou Contractuel.le	CSA MESR	<ul style="list-style-type: none">Un identifiant qui correspond à votre adresse mail institutionnelleUn mot de passe à créerUn code pour voter, adressé à votre domicile par courrier
Fonctionnaires ou Contractuel.le	CSA de votre établissement	<ul style="list-style-type: none">Un identifiant et un mot de passe pour le portail de votre établissementUn code de vote spécifique à votre établissement
CDI/CDD	CCP de votre établissement	
Fonctionnaire	CAP de votre établissement	
Fonctionnaire ou CDD/CDI affecté.e à une UMR	CSA de l'université qui héberge votre UMR	<ul style="list-style-type: none">Un dispositif spécifique à l'université qui vous héberge

COMMENT JE FAIS POUR VOTER ?

Il s'agira d'un vote par voie électronique, ouvert 24h/24h du 1er décembre 2022 8h00 au 8 décembre 2022 17h00.

Il y aura plusieurs votes pour chaque agent.e avec des processus différents et des prestataires différents (voir tableau). Dès réception des mails des différents prestataires, nous vous conseillons de vous connecter, de générer votre mot de passe et choisir votre question défi et sa réponse.

- > CSA de votre établissement : un mail différent de celui du CSA ministériel vous a été adressé en novembre.
- > Si vous travaillez dans une UMR des informations supplémentaires vous ont été transmises par l'université hébergeuse.
- > Processus de vote pour le CSA ministériel : Un mail vous a été adressé en octobre et un courrier avec votre code de vote a été envoyé à votre domicile.

Vous êtes inscrit.e.s et vous n'avez pas reçu le mail du ministère, vous avez perdu ce mail, vous souhaitez être accompagné pas à pas pour activer votre compte :

PAS DE PANIQUE ! vous trouverez la solution [ICI](#)

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE
Donnons une légitimité à nos élu.e.s.
Ne nous abstenons pas !
ALLONS À L'ESSENTIEL, votons SNTRS-CGT.

TOUT SAVOIR sur COMMENT VOTER : [ICI!](#)

[Retrouvez toute l'actualité sur notre site](#)

Si vous souhaitez être informé.e régulièrement et participer aux actions du SNTRS,

Rejoignez le SNTRS CGT !

[Formulaires d'adhésion](#) sur le site web SNTRS

